



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Programme :

POLITIQUE ENERGIE - 2023

Opération :

BOIS ENERGIE

Chaudière et Réseau de chaleur
Hors Particuliers

**Cette aide n'est pas cumulable avec d'autres dispositifs mis en œuvre par le
Conseil départemental de l'Orne.**

La demande de subvention doit être effectuée avant le début des travaux.

Ce document est à remplir et à retourner à l'adresse suivante :

Conseil départemental de l'Orne

Hôtel du département
27 bd de Strasbourg
CS 30528

61017 Alençon cedex

Contact : Sylvie LAUNAY – Tél 02.33.81.60.00 poste 1451 – launay.sylvie@orne.fr

Les aides de cette rubrique seront plafonnées à un taux d'aide publique cumulé de 80% maximum

1. Chaudière « bois déchiqueté » dédiée ou collective ou à granulés de bois

- **Sont subventionnables**

La chaudière bois déchiqueté ou à granulés de bois

Le système d'alimentation

Le génie civil

Les raccordements primaires

- **Montant de l'aide**

L'aide est calculée par tranche de puissance :

<u>Puissance de la chaudière</u>	<u>Subvention forfaitaire</u>
Les 200 premiers kW (0 à 200 kW)	60 €/kW
Les 300 kW suivants (201 à 500 kW)	45 €/kW
Les kW au delà de 500 (>500 kW)	30 €/kW

Les aides ne pourront pas dépasser 80 000 € par projet de chaufferie.

- **Bénéficiaires**

Collectivités territoriales et leurs regroupements

Etablissements publics

Organismes sociaux, hôpitaux

Etablissements privés d'enseignement

Associations

2. Réseau de chaleur

- **Sont subventionnables.**

Le matériel et le génie civil, pour la mise en place d'un réseau de chaleur.

- **Montant de l'aide**

L'aide est de 30% du montant HT des travaux, plafonnée à 45 € par mètre linéaire.

- **Bénéficiaires**

Les collectivités territoriales et leurs groupements,

Organismes sociaux et établissements publics.

3. Générateurs à air chaud

- **Sont subventionnables**

Les générateurs à air chaud alimentés au bois.

- **Montant de l'aide**

Taux : 20 % du montant HT.

Plafond d'aide de 15 000 € par projet.

- **Bénéficiaires**

Associations

Collectivités territoriales et leurs regroupements

Sociétés Coopératives d'Intérêts Collectifs (SCIC)

Identité du demandeur

<u>Nom</u>	
<u>Nature Juridique</u>	
<u>Nom et prénom</u> de la personne responsable du projet	
<u>Nom et prénom</u> de la personne chargée du suivi du dossier	
<u>Adresse postale</u>	
<u>Téléphone</u>	
<u>Messagerie électronique</u>	
<u>N° SIRET</u>	
<u>Activités</u>	

A. Le projet

Adresse de votre projet :

Description de votre projet (Nature du (ou des) bâtiment(s) concerné(s), surfaces, objectifs, nature du matériel et type de matériel, raccordement, origine du combustible, ... :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

B. Le plan de financement

Nature des postes de dépenses	Montant HT	Montant TTC
<u>INVESTISSEMENT DE CHAUDIERES BOIS DECHIQUETES</u> <u>Hors particuliers</u> ☐ <u>Chaudière</u> * Puissance de la chaudière : Dont : - matériel Coût : € € - Pose et main d'œuvre Coût : € € Energie substituée : ☐ Electricité ☐ Gaz ☐ Fuel ☐ Autre Précisez : ☐ <u>Réseau de chaleur</u> * Installez-vous un réseau de chaleur ☐ oui ☐ non Longueur du réseau (en m) : Dont : - matériel Coût : € € - Pose et main d'œuvre Coût : € € * : fournir les factures et descriptifs techniques précis du matériel		
Total Général		

Veuillez indiquer le coût prévisionnel et les modalités de financement envisagés (autofinancement, emprunt, crédit bail, ..)

	Dépenses	Recettes
<u>DÉPENSES PRÉVUES</u>	€	
<u>FINANCEMENT PRÉVU</u>		
Dont : Conseil Régional :		€
Etat		€
Conseil départemental de l'Orne		€
Autre(s)		€
Emprunt ou crédit bail		€
Participation du demandeur		€

C. Echancier prévisionnel de réalisation du projet

DATE DE DEBUT DES INVESTISSEMENTS :

DATE PREVUE D'ACHEVEMENT DU PROJET :

	2023	2024	2025
Investissement prévisionnel en %			

D. Pièces à fournir

- ☐ Délibération du conseil municipal ou du conseil communautaire sollicitant la subvention, le cas échéant
- ☐ Devis détaillés
- ☐ Plans du projet
- ☐ Formulaire rempli
- ☐ RIP ou RIB (exceptés pour les collectivités)